Bonjour, vous trouverez ci-joint les précisions demandées.

* S'agissant de la nature du projet, des précisions doivent être apportées sur le nombre d'HLL prévu et les pièces du dossier doivent être cohérentes entre elles. Le dossier a été corrigé, il s’agit de la création de 3 HLL et de 3 blocs sanitaires
* S'agissant des travaux envisagés, il est question de la démolition d'un système d'assainissement non conforme et d'un bloc sanitaire existant. Comment la gestion des déchets générés sera-t-elle organisée ? Les déchets seront triés et mis en décharge sélective.
* S'agissant de la ressource en eau, il est indiqué que le projet correspond à un accueil de 107 équivalent habitant. Merci de justifier de l'adéquation entre le besoin et la disponibilité de la ressource en eau. Voir page jointe « Ressource en eau ». Par ailleurs, le dossier indique qu'une nouvelle adduction d'eau potable sera créée avec un nouveau compteur d'eau indépendant. Il est nécessaire de préciser la nature des travaux envisagés (superficie, localisation...). S’agissant d’un raccordement depuis la rue, la surface des travaux envisagé sera d’environ 20m² et la localisation est précisée sur le document « plan masse projet » du dossier de permis d’aménager.
* S'agissant de l'assainissement, il est question d'un assainissement individuel (fosse septique toutes eaux) et d'un dimensionnement issu d'une étude de sol. Merci de nous communiquer cette étude et de préciser la nature des travaux envisagés (superficie, localisation...). Voir étude jointe.
* S'agissant du traitement des eaux pluviales, quelles sont les hypothèses de calcul retenues ? Quels aménagements sont prévus ? Les aménagements prévus sont trois noues paysagère (voir document plan masse projet et calcul infiltration joint).
* S'agissant du stationnement, combien de places de parking sont prévues au total et quel revêtement sera utilisé ? Est-ce qu'un stationnement mode doux est prévu ? 4 stationnements sont prévus à l’entrée du camping dont 1 PMR, 3 stationnements invités sont prévus dans le camping dont 1 PMR, les 3 HLL créés et le HLL existants possèdent chacun un stationnement. Il y aura donc 11stationnements matérialisés, les campeurs pouvant également stationner sur leur emplacement de camping (25 emplacements de camping). Les véhicule « mode doux » type vélo, trottinette, etc… pourront être stationné sur les emplacements de camping.
* S'agissant des accès, il est question de la création d'une voie en stabilisée, quelle superficie représente-t-elle ? Cette voie en gravier stabilisé, créée afin de respecter la règlementation incendie et la réglementation PMR, possède une superficie d’environ 3500m².
* S'agissant des milieux naturels et de la biodiversité, est-ce qu'un pré-diagnostic écologique a été réalisé ? Si c'est le cas, je vous invite vivement à le joindre à votre dossier et à vous positionner quant aux éventuelles recommandations formulées par le bureau d'études (engagement du maitre d'ouvrage à les mettre en œuvre). Non réalisé.
* S'agissant des risques naturels, est-ce que des études spécifiques ont été conduites ? En particulier vis à vis du risque feu de forêt. Non réalisé.
* Quel est le calendrier envisagé des travaux ? 2024